

## **Pas de trêve des confiseurs pour les mauvais coups !**

Le gouvernement vient de rendre public les projets de décret concernant les régimes spéciaux de retraites. Sans surprise, ceux-ci alignent les régimes spéciaux sur le régime de la fonction publique avec un passage à 40 annuités de cotisation. Mais le gouvernement fait encore plus fort. Il indique que la durée de cotisation va être encore augmentée pour passer à 41 annuités en application de la loi de 2003. Or la loi de 2003 ne prévoit aucune automaticité en la matière puisqu'un rendez-vous est fixé en 2008 pour en discuter, cette discussion devant théoriquement porter aussi sur les autres éléments constitutifs du système de retraite.

Le gouvernement a donc décidé d'anticiper ce rendez-vous et de vider la négociation de tout contenu en décidant le passage à 41 ans de cotisation pour les régimes spéciaux, et ce alors même que la question des retraites fait partie de « l'agenda social » du président de la République. Ce comportement, par lequel le gouvernement ne respecte même pas son propre calendrier, est la preuve du mépris profond dans lequel il tient les organisations syndicales. Profiter de la période des fêtes pour essayer de prendre en catimini ce type de décision montre l'importance que le gouvernement accorde au dialogue social. Il démontre ainsi que derrière la remise en cause des régimes spéciaux, c'étaient les retraites de tous les salariés, du privé comme du public, qui étaient visées.

Face à ce type de comportement inadmissible, l'heure n'est plus aux actions, entreprise par entreprise ou secteur par secteur. Il faut construire les conditions d'une réaction d'ensemble des salariés et permettre la convergence des mobilisations en cours. Pour l'Union syndicale Solidaires, il y a urgence à dépasser les divisions actuelles pour être capable de bloquer une offensive antisociale sans précédent.

Le 26 décembre 2007